

Faites le test !



Montereau fait partie des 32 communes d'Ile-de-France qui font l'objet d'une campagne de dépistage du Covid-19. Objectif : détecter d'éventuels clusters dormants qui seraient composés de personnes infectées mais asymptomatiques. Chaque personne recensée par l'Assurance maladie va recevoir par courrier un bon de prescription. Il permettra de bénéficier, pour vous-même ainsi que pour tous les membres de votre foyer (adultes et enfants de plus 10 ans), d'un test virologique réalisé par prélèvement nasal et d'un test sérologique par prélèvement sanguin, tous deux pris en charge à 100% et sans avance de frais. Vous n'aurez qu'à vous rendre au laboratoire de biologie médicale de votre choix pour réaliser ce dépistage, après avoir au préalable pris rendez-vous par téléphone ou Internet.